

Évoquer le centenaire de Danica Seleskovitch, c'est évoquer la TIT. Le seul moyen d'expliquer et d'appliquer la TIT, c'est la diversité lexicale. Mais la diversité lexicale dans nos langues d'expression est menacée par l'anglicisation (cf. http://www.prix-danica-seleskovitch.org/Discours_M_d_Beaulieu_19-03-2016_pub.pdf).

L'avenir de la TIT ou sa viabilité, dépendra du degré de maîtrise de la diversité lexicale par les locuteurs de demain, chacun dans sa langue d'expression. Il faudrait donc, aujourd'hui, resserrer le lien entre le locuteur et la diversité lexicale dans sa langue d'expression via la création d'un cours nouveau.

Les étudiants pourraient apprendre à déceler les anglicismes, et à les remplacer. Avec le temps, déceler les anglicismes passés dans l'usage deviendra de plus en plus difficile, d'où la nécessité de mettre en place un tel cours maintenant. Ce cours permettrait aux étudiants de retrouver l'outil lexical qui est indispensable pour apprendre à " remonter au vouloir dire". Et, ce faisant, l'on pourrait expliquer aux étudiants les nuances sémantiques (culturelles, idéologiques) rétablies dans leur langue d'expression. Mais l'on pourrait aussi, expliquer aux étudiants les constructions syntaxiques, les fonctions grammaticales ainsi, rétablies.

Par exemple, tel emploi du mot *inclusive* traduit par " inclusif", " *inclusivo*, [inclusivnoe] etc., a-t-il le sens de " social", " solidaire", "pour tous" voire de " démocratique", etc. dans tel ou tel contexte ? Le mot *client* désigne-il un « client », un « usager » voire un « patient » etc. ?

Souvenez-vous, on a eu à l'ESIT une initiation à l'économie, une année durant, puis une initiation au droit l'année suivante. Ne pourrait-on pas avoir un cours sur l'anglicisation ? Ce cours ne pourrait-il pas être offert à des étudiants suivants d'autres cursus également ?

La diversité lexicale est l'outil de notre travail mais aussi son symptôme ou l'aune pour l'apprécier.

Enseigner la TIT pour la communication (multilingue ou unilingue) implique de rétablir la diversité lexicale.

Myriam de Beaulieu,

Lauréate 2016 du Prix Danica Seleskovitch